

**Question écrite de M. René Grand et Mme Liliane Johner, du 9 octobre 2002:
«Quand va-t-on raccommoder le «Fil du Rhône»?»**

Le 16 mai 2001, la motion M-196 intitulée «Déroulons le «Fil du Rhône» demandait de relier le chemin des Falaises depuis les bords du Rhône au-dessous de l'avenue d'Aïre jusqu'à l'ancien débarcadère, après le pont Butin, en passant sous le pont.

1. Y a-t-il une étude qui a été menée à ce sujet?
2. Y a-t-il eu contact avec la commune de Vernier qui étudie aussi son «Fil du Rhône» et sur le territoire de laquelle le chemin devrait continuer depuis le pont Butin?